REPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTE — EGALITE — FRATERNITE

# ELECTIONS LEGISLATIVES DU 30 NOVEMBRE 1958

**DEPARTEMENT DE L'ISERE — 6e CIRCONSCRIPTION**

*MES CHERES CONCITOYENNES,*

*MES CHERS CONCITOYENS,*

Au Premier tour, en Homme Libre, je me suis présenté à vos libres suffrages.

4.878 d'entre vous m'ont marqué une confiance dont je leur dis aujourd'hui, toute mon affectueuse gratitude.

Au deuxième tour, aussi librement, **malgré certaines pressions intéressées,** convaincu de répondre au sentiment profond des Républicains, je me présente à nouveau devant vous.

Je n'ai rien à reprendre à ce que je vous ai dit dans ma profession de foi, ni rien à y ajouter, si ce n'est à vous réaffirmer mon dévouement total à toutes les catégories de travailleurs de notre circonscription.

Des candidats restant en présence, je suis le seul vraiment **Paysan et Commerçant** et je suis certain d'être également le seul capable de réaliser l'union de tous les Français Républicains.

**La Ve République doit être une République de Progrès Social**, le Gouvernement de la France doit pouvoir s'appuyer sur un Centre Solide que le devoir de tous, par le vote de Dimanche prochain est de renforcer.

Mes Chers Compatriotes, tout cela je sais que vous le sentez et que vous l'avez compris.

Et c'est pourquoi, Dimanche, vous m'apporterez vos suffrages.

Dès maintenant, je vous en remercie.

## Louis MONTAGNAT

**Meunier à façon — Agriculteur**

Chevalier de la Légion d'Honneur
Médaille Militaire,
Croix de Guerre 1914-1918 et 1939-1945
Officier de l'Instruction publique
Chevalier du Mérite Agricole
Conseiller Général de l'Isère
Maire de SAINT-JEAN-DE-BOURNAY
CANDIDAT REPUBLICAIN PAYSAN

*Le remplaçant éventuel :*

**Jean MEDALIN**

Professeur d'Enseignement Agricole
au PEAGE-DE-ROUSSILLON.

# Votez donc Louis MONTAGNAT

**Candidat pour l'Union de tous les Français**

TERNET, VIENNE